

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2016

L'an deux mille seize, le 30 Mai à 18h, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

**Étaient présents** Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven, Dominique Colombo

**Absents excusés :** Rémy Soullignac qui donne pouvoir à Fabrice Redoules  
Sylvia Jouhanneau

**Convocation du 25/05/2016**

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

**I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 Mai 2016 à l'unanimité par 10 voix, et validation.**

**II – Délibération pour la décision modificative n°2**

S'agissant des travaux de la rue principale, Jérôme Bonafous explique à l'assemblée que des frais afférents à ces travaux et réglés en 2015 sont à intégrer dans l'aménagement centre bourg en investissement. Ce qui nécessite de prélever 5 500 euros du compte de dépenses diverses pour les affecter en dépense, section investissement. À l'unanimité les conseillers approuvent cette modification par le vote suivant :

**POUR: 10 ABSTENTION : / CONTRE : /**

**III – Délibération afin d'autoriser le dépôt du dossier Agenda D'Accessibilité Programmée**

L'assemblée à l'unanimité délibère favorablement afin d'autoriser le maire, Jérôme Bonafous, à déposer le dossier Ad'AP à la Préfecture du Lot

**POUR: 10 ABSTENTION : / CONTRE : /**

**IV – Délibération relative au Suivi longitudinal 2016**

Les travaux de préservation des peintures murales, dites fresques, de Saint André ont requis un suivi longitudinal auquel la commune est engagée pour cinq ans. Le coût de ces travaux pour 2016 est estimé à 2050 euros TTC, incluant les frais à hauteur de 12%. L'assemblée s'accorde sur ce montant.

**POUR: 10 ABSTENTION : / CONTRE : /**

**V – Questions diverses**

Information au sujet de la validité de la délibération prise contre la pose des compteurs Linky, le conseil décide de poursuivre sa réflexion

Rapport annuel du SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif : lecture par Fabrice De Nardi.

Après avoir différencié ses activités pour le compte de la Ruche des Arques de celles relevant du CCAS, pour la mairie, Sylvia Goulding fait le bilan de la première journée du cycle « Bien Vieillir », consacrée à l'entretien du corps : enthousiasme des participants, pratique qui perdure. Trois journées à venir concerneront respectivement la nutrition, la mémoire et la rencontre avec les organisations d'aide à la personne ; chaque séance fait appel à des professionnels pour lesquels elle a trouvé le financement. L'assemblée s'accorde sur l'intérêt de ces journées, sur la nécessité de relayer l'information afin que le bénéfice des efforts investis soit optimal et s'interroge sur un rayonnement plus large. Il en va de même pour la journée « Il n'y a pas d'âge pour bien conduire »

ENS : suite au rendez-vous sur place, l'agenda prévoit un démarrage des travaux début Octobre, pour un achèvement autour de mi-novembre.

AFP : compte rendu de l'A.G.

Manifestations, réunions, festivités : discussion afin d'empêcher le stationnement sur la place.  
Information relative au banc endommagé de Jacques Vieille, esplanade de l'ENS : sa réparation est prévue ainsi qu'une remise en état du terrain  
L'inauguration de la « Rue principale » est prévue en Septembre.